Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Septembre 1901. No. 45

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

MUSIQUE

MELLE ISABELLE CHEVRIER, CONtralto, élève diplômée de Signor d'Auria, Minneapolis. Développement de la voix par la méthode italienne : enseignement de la mandoline et de la guitare ; prend des engagements pour les chœurs et les concerts. Studio ; 22, bloc Grundy, en face du magasin de musique de M. Barrowclough.

LE TRAIN ROYAL

Le train qui promène Leurs Altesses à travers le pays dépasse en richesse et en splendeur tous les chars qui aient jamais circulé en Canada.

Il se compose de plusieurs chars spécialement construits pour Leurs Altesses Royales par la compagnie du Pacifique Canadien, à ses ateliers, à Maisonneuve, rue Sainte-Catherine.

Les principaux sont le "Cornwall", le "York", le "Canada", "l'Australia", le "Sandringham", "l'Indian" et le "South Africa."

Le "Cornwall", qui est artistement fini en coromandel ; la première pièce est le salon de réception, fini en noyer circassien, de Russie, et muni d'un riche piano en coromandel.

L'autre pièce, qui est la plus belle du train, est le boudoir de la duchesse, fini en blanc d'ivoire et orné de plusieurs peintures à l'huile qui ont, parait-il, coûté fort cher, et qui sont l'œuvre de M. Shattle de New-York.

La salle à manger est en noyer circassien. Le plafond est fini à la poudre d'or. Les rideaux et portières sont en velours de soie. Aux parois sont artistement sculptés des écussons portant les armoiries de la famille royale, de l'Irlande, de l'Ecosse du Canada, etc.

Le "York" ne le cède pas en splendeur au précédent. C'est le char-dortoir de Leurs Altesses. La chambre à coucher du duc communique par une porte privée à celle de la duchesse. Toutes deux sont finies en bois d'ivoire et se ressemblent absolument, à l'exception que la tapisserie est en soie rouge pour le duc, et bleue pour la duchesse. Les panneaux et les chaises sont en prima vera. A chacune de ces chambres est attenant un cabinet de toilette, avec bains dont les parois sont en caoutchouc blanc. Près de là se trouvent la chambre de la femme de chambre de la duchesse et celle du valet de chambre du duc, et d'autres appartements à l'usage des valets de pieds et des femmes d'atours.

Le "York" est fini en acajou. Le lit du duc et celui de la duchesse sont en bronze d'or.

Le "Canada" est fini en prima vera. Il contient une tabagie avec fauteuils rembourrés en cuir de chevreau, et aussi une chambre de bains finie en caoutchouc blanc. Il contient plusieurs "state rooms" dont les sièges sont en pluche terra cotta.

L'"Australia", construit sur un modèle français, est en acajou. Il sert aux personnes de la suite de Leurs Altesses.

Le "Sandringham" est aussi construit sur un système français. Il est fini en acajou. Le cuisinier particulier de Leurs Altesses y a de spacieux fourneaux.

L'"Indian" est en acajou et en prima vera ; le plafond est en toile sculptée.

Le "South Africa" est spécialement affrété pour la pharmacie et les médecins du parti royal.

Il y a aussi un char-atelier où prendront place une vingtaine d'ouvriers de tous métiers, et d'autres chars pour transporter les bagages, les voitures, les chevaux, etc.

Le train royal est pourvu d'un service téléphonique et est éclairé à la lumière électrique. L'électricité est fournie par des dynamos placés sous les chars et actionnés par les roues. Lorsque le train est arrêté, l'électricité est fournie par des accumulateurs.

En un mot, les chars qui composent le train royal sont des merveilles de richesse te de structure ; ils font grandement honneur à la compagnie du Pacifique et aux ouvriers canadiens.

LA GUERRE

EN AFRIQUE.

Le correspondant du "Daily Telegraph" à Berlin dément catégoriquement le bruit d'après lequel la question d'une intervention entre les Boers et l'Angleterre serait examinée dans l'entrevue de Nicolas II et de l'empereur Guillaume.

Le "Petit Bleu" de Bruxelles, dément de son côté l'information qu'il avait donnée de la visite du président Kruger au tsar Nicolas II pendant son séjour en France, et termine ainsi son démenti :

"Le président Kruger a trop de tact pour songer à brusquer maladroitement lui-même certains événements. Il a la vertu de la patience, qui permet d'attendre "l'heure psychologique."

"Il n'est pas absolument impossible que cette heure sonne très prochainement, et même à l'occasion des voyages du tzar ; mais cela dépend de plus d'une circonstance indépendante de l'action du président Kruger."

***

Londres,—La dépêche suivante a été envoyée de Prétoria par lord Kitchener :

"Les colonnes ont eu depuis le 2 septembre de nouveaux résultats appréciables. Les pertes totales des Boers ont été de 681 personnes depuis cette époque Ils ont eu 67 tués et 67 blessés. Les colonnes ont fait 384 prisonniers et 163 Brughers se sont rendus. Les Anglais se sont aussi emparés de 179 fusils, de 65,211 paquets de cartouches, de 3,400 chevaux et 19,000 têtes de bétail."

***

Mafeking, Colonie du Cap.— Les pertes subies par le général Methuen, le 6 et le 8 septembre dans sa rencontre avec Delarey et Van Tonder, à Great Maries, sont de 25 tués et 30 blessés, y compris le capitaine Croft.

Lord Kitchener avait télégraphié au War Office que les pertes des Boers à cette bataille, avaient été de 6 tués et 41 prisonniers. C'est une victoire qui coûte cher;

Winburg, Orange, 9. — La colonne de Barber est de retour d'une marche de cent soixante milles à travers la région du Serekal. Les soldats été ont étonnés de trouver partout des champs de blé vert. Cette partie de la colonie n'avait pas été occupée par les troupes depuis le mois de novembre, ce qui fait que les Boers avaient eu le temps de labourer et de semer. Ils ont battu en retraite à l'approche des Anglais, et se sont enfuis dans les montagnes. On a fait cent prisonniers qui se composent d'hommes, de femmes et d'enfants, et on s'est emparé d'une énome duantité de blé et quinze cents têtes de bétails.

***

Les nouvelles des derniers jours étaient mauvaises pour l'Angleterre. A Londres, on demande au gouvernement d'envoyer plus de soldats et de dépenser un plus d'argent pour en finir au plus tôt.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le Rev. Père Veilleux, S. J., qui était venu de Montréal il y a un mois, pour enseigner au Collège de Saint-Boniface, a été forcé de reprendre le chemin de la province de Québec, pour cause de maladie.

***

Le Souverain Pontife a prié pour l'âme du défunt président McKinley. La nouvelle de sa mort l'a consterné Toutes les audiences du Vatican ont été suspendues.

***

Mgr. Ritchot, curé de Saint-Norbert, et son vicaire, M. l'abbé Maillard, étaient ici hier.

***

Cinq Pères Oblats sont arrivés d'Europe la semaine dernière. Trois d'entre eux,—le R. P. Vandondalle, de Belgique ; le R. P. Saloin, de France et le R. P. Fernor, d'Allemagne, sont partis pour le diocèse de Saint-Albert, où ils exerceront leur apostolat. Les deux autres, le R. P. Kein, d'Alsace, et le R. P. Beys de France, sont chez les RR. PP. Oblats à Winnipeg.

Etranges cadeaux a Edouard VII

Edouard VII sera bientôt couronné.

En vue de cet événement, maints vassaux de la couronne d'Angleterre comptent offrir des cadeaux à Sa Majesté.

Le maharadjah de Myhre compte lui faire don de huit tigres en bas-âge. Mais le record de l'originalité appartient certainement au roi indien de Sarrawak, qui se propose d'offrir au monarque un tribut de cinquante têtes humaines !

La Coupe du Championnat de Baseball

La partie qui devait décider de la coupe du championnat de Base ball s'est jouée vendredi au River Park, entre les Capitals et les Saint-Boniface. Notre club a été défait par un état de 18-6. Les Capitals ont donc l'honneur de boire leur champagne dans la coupe White & Manahan, et le droit de se déclarer champions de la Ligue. Nous offrons nos cordiales félicitations aux vainqueurs, mais nous nous empressons d'exprimer à nos joueurs combien nous les avons admirés pendant toute la saison et combien nous apprécions les efforts qu'ils ont faits pour nous donner la victoire. La partie de vendredi, perdue dans des conditions tout-à-fait désavantageuses, ne saurait diminuer notre confiance en eux. Le club, aussi vaillant après qu'avant la bataille, a galamment accepté la défaite ; qu'il fasse un nouvel effort l'an prochain et nous serions fort surpris que succès ne répondit pas à sa valeur.

Le Manitoba.

Mercredi, 25 Sept., 1901

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)........ 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.- Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

Supplique au Prince Royal

Demain, Leurs Altesses Royales le duc d'York, l'héritier présomptif de la couronne, et sa gracieuse épouse seront à Winnipeg. L'éclat de cette visite se répandra par toute la province et dans tous les cœurs.

Les sujets de Sa Majesté au Canada lui rendront des actions de grâce d'avoir bien voulu leur envoyer son fils très aimé, celui qui doit perpétuer la succession de sa maison sur le trône, afin de leur montrer l'intérêt qu'il leur porte et de permettre au Prince de recueillir sur son passage les témoignages de sincère loyauté dont sont animées les populations de ce pays envers la famille royale et l'autorité légitime des Souverains auxquels est confiée la garde du drapeau britannique.

Avec tout le peuple, nous acclamons la venue de leurs Altesses Royales et nous leur présentons l'hommage de notre joie, de notre respect et de notre dévouement.

Nous sommes les interprètes des sentiments de toute la population catholique de cette province en leur affirmant qu'il n'y en a pas de plus loyale à Sa Majesté à la surface du globe.

Et c'est une source de grande satisfaction pour nous tous que cette parole de Monseigneur le duc d'York rendant à son tour, dans sa réponse à l'adresse des autorités de l'Université Laval à Québec, un hommage mérité au rôle de l'Eglise Catholique en ce pays.

Ce rôle fécond, l'Eglise catholique l'a rempli dans l'Ouest Canadien comme dans les autres parties de l'empire. Elle a été ici le pionnier du christianisme, de l'éducation et de la civilisation. Notre peuple poursuit encore aujourd'hui, dans la paix, cette œuvre, noble entre toutes, malgré les humiliations qu'on lui a infligées et la détresse à laquelle on l'a réduit par une législation indigne d'une nation chrétienne et contraire aux notions de liberté dont s'inspirent les institutions britanniques.

Nous voudrions, en face des pompes qui vont être déployées à l'occasion de cette visite signalée, pouvoir retenir ce sanglot.

Mais quand la royauté parcourt ses domaines et vient au devant de ses peuples, ce n'est pas seulement pour recevoir les acclamations des foules ni pour jouir du grand spectacle que les villes, dans leurs richesses et dans leur amour des splendeurs, s'apprêtent à leur offrir. Les malheureux doivent aussi avoir une part de son attention. Ils doivent pouvoir exposer leurs angoisses et leurs plaintes, de même que les exactions dont ils sont les victimes. Or, ici, les droits de la population catholique sont foulés aux pieds depuis des années.

Les impôts sont iniquement répartis: les opulents s'enrichissent au dépens des déshérités.

Les promesses impériales—parole sacrée—sont méprisées.

Le pacte parlementaire portant le grand sceau de l'empire est brisé.

Les commandements de Sa Majesté sont lettres mortes.

Car, on ne doit pas oublier qu'un document portant le seing et le sceau de Sa Majesté feu la Reine Victoria, d'illustre et gracieuse mémoire, a déclaré que l'on avait porté atteinte aux droits de la population catholique de cette province en matière d'éducation; que ce document ordonne en outre de faire justice aux victimes de cet empiètement, et confie l'exécution ponctuelle de ce commandement à toutes les personnes placées en autorité dans ce pays.

A l'heure actuelle, nul de ceux à qui s'adressent ces hautes et graves injonctions ne paraissent même se douter qu'elles existent.

Demain, le langage officiel, en des phrases finement ciselées, proclamera que la liberté, la justice et le droit fleurissent ici comme dans le reste de l'empire britannique. On vantera les progrès du pays.

Et nous convenons qu'il ne serait guère facile de parler autrement, d'une façon convenable, au fils de notre souverain.

Mais déjà le prince est homme de savoir et d'expérience. Il saura séparer l'ivraie du bon grain.

Les progrès matériels s'écroulent comme des bancs de sables s'ils ne reposent sur l'ordre moral, s'appuyant lui-même sur les lois éternelles de la justice.

La liberté n'est qu'un vain mot si l'on se contente de l'enchâsser dans des adresses richement enluminées; elle demande, pour être féconde et vraie, de s'épanouir dans les institutions publiques et sociales.

La semence en avait été jetée, il y a trente ans, dans ces plaines où l'Eglise Catholique depuis un siècle travaille à l'affermissement du règne britannique. On l'en a violemment arrachée par une loi que réprouvent également le texte de la constitution et les dictées de notre conscience.

Nous n'avons plus la liberté d'élever nos enfants selon les enseignements de notre glise.

Car, ce n'est plus avoir la liberté que d'être obligé d'en payer la jouissance par un surcroit d'impôts.

Voilà nos griefs, voilà le point noir qui va faire tache sur le riant aspect des fêtes dont nous allons être les témoins émerveillés.

Nous n'accusons pas la couronne. Elle a, selon vos termes, auguste Prince, rempli ses engagements. Mais ce sont les satrapes d'ici qui se refusent d'obtempérer aux commandements de Sa Majesté.

Nous osons placer notre cause entre les mains de Votre Altesse Royale, ô Prince.

Nous osons vous supplier de la porter aux pieds de Sa Majesté, avec nos actes de foi et hommage.

C'est au nom de la liberté, de la constitution et du droit naturel que nous réclamons.

Nous sommes citoyens britanniques et, comme les romains d'autrefois, nous revendiquons fièrement les privilèges que nous confère ce titre, entr'autres, celui de n'être pas mis hors la loi dans notre pays.

Nous sommes au début d'un règne. Jadis, les rois, montant sur le trône, exerçaient leur clémence à l'égard de leurs ennemis, et des criminels. Ces temps sont passés. Mais ne pourrait-on pas les faire revivre pour nous, qui ne sommes ni des ennemis ni des criminels!

Comme acte de joyeux avènement, que Sa Puissante Majesté, d'un geste magnanime, étende sur nous son manteau royal comme signe de sa volonté et de sa protection! Que sa parole auguste se fasse entendre audessus de nos querelles et de nos luttes de parti, pour maintenir intacts l'honneur de la couronne et les pactes parlementaires! N'est-ce pas l'un des plus beaux privilèges des rois que de faire régner la justice dans toutes les parties de leurs vastes et glorieux empires?

La loyauté du peuple catholique, si justement louée par votre Altesse Royale, et déjà scellée de notre sang, se sentirait alors récompensée par cet acte de haute bienveillance Et de nos âmes monteraient des flots d'affectueuse reconnaissance à l'égard d'Edouard VII et de son illustre fils, le duc d'York et de Cornouailles, à qui nous souhaitons ainsi qu'à sa très gracieuse épouse, tous les bonheurs.

T. A. BERNIER.

Les Ecoles de Winnipeg

Le *Northwest Review*, du 18 septembre courant, publie un *communiqué* de l'Archevêché de Saint-Boniface concernant les écoles. Ce communiqué est daté du 17 septembre courant; nous en donnons ci-après la traduction:

"Nos cinq écoles catholiques "de Winnipeg sont en pleine "opération comme dans le passé, "sous la direction des Sœurs de "Jésus et Marie et des frères de "la Société de Marie, de Paris, "avec un plus grand nombre "d'élèves que jamais, mais elles "ne reçoivent pas un sous ni "du gouvernement ni de la cité.

"Les catholiques continuent "de payer des impots pour les "écoles Publiques.

"Tous les efforts faits jusqu'ici "ont eu pour but de procurer à "Winnipeg un *modus vivendi* "semblable à celui qui existe à "la campagne dans les centres "catholiques, avec acceptation "de l'inspection scolaire et de "l'obligation d'avoir des insti- "tuteurs diplomés.

"Jamais les catholiques n'ont "eu l'idée de renvoyer les Frères "ou les Sœurs ni d'exiger qu'ils "dépouillent leurs costumes re- "ligieux, non plus que de pous- "ser les enfants catholiques "dans les écoles publiques, "de compagnie avec les enfants "protestants."

Cette note règle une question qui tenait les esprits en suspens depuis quelques semaines.

Les catholiques de Winnipeg ne pouvaient assurément pas accepter les dernières résolutions du Bureau Scolaire.

A l'exemple des catholiques des Etats-Unis et de bien d'autres pays, ils vont continuer à s'imposer les sacrifices que nécessite l'entretien de leurs propres écoles.

Tous tant que nous sommes, nous devons être disposés à leur venir en aide.

Pour notre part, nos plus vives sympathies leur sont acquises et nous ne négligerons rien de ce qui sera en notre pouvoir pour alléger leur fardeau.

LE DUC D'YORK A QUEBEC

Répondant à l'adresse de l'Université Laval de Québec Son Altesse Royale, le duc d'York a prononcé les paroles suivantes que nos lecteurs aimeront à trouver dans la bouche du futur roi d'Angleterre:

"Je suis heureux de reconnaître le grand rôle que l'Eglise catholique a joué dans l'histoire du Canada. Le souvenir précieux de ses missionnaires martyres est un héritage inappréciable qui contribue à établir et à fortifier un esprit de patriotisme et de loyauté qui a rendu des services signalés au Canada et à l'Empire.

"La preuve que vos efforts ont produit des fruits abondants se trouve dans le fait que les Canadiens-français ont couru aux armes et versé leur sang, non seulement aux jours anciens mais encore dans les temps actuels pour l'amour de leur Roi et de l'Empire. Si la Couronne a rempli fidèlement et honorablement l'engagement de protéger et de respecter votre foi, l'Eglise catholique a amplement rempli le devoir, non seulement d'enseigner le respect à la loi et à l'ordre établi, mais encore d'inspirer la loyauté et le respect aux esprits de ses fidèles. Cet édifice et ce qu'il contient, ainsi que le grand nombre d'hommes éminents qui ont été formés dans ses murs, attestent suffisamment que l'esprit de sacrifice qui a inspiré le noble évêque dont il porte le nom survit dans ceux qui dirigent aujourd'hui les destinées de l'institution.

Excursions

Le R. P. Blais O. M. I., est arrivé jeudi dernier de la province de Quebec avec une nouvelle excursion de Canadiens-français. Cette excursion est composée spécialement de chefs de famille qui visitent actuellement la province en vue d'y acheter des terres.

LEURS ALTESSES ROYALES A WINNIPEG

La réception que la ville de Winnipeg donnera demain à leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de York promet d'être intéressante. L'enthousiasme commence à s'emparer de la ville qui revêt un air de fête, Des arcs de triomphe ont été élevés à plusieurs endroits, notamment à la gare du C. P. R., près de l'hôtel de Ville et à l'arrivée aux bâtisses du Gouvernement. Les édifices publics sont chargés de drapeaux et de décorations diverses.

PROGRAMME DE DEMAIN

Voici le programme, tel que nous l'a remis le greffier de la ville de Winnipeg.

11.30 a. m. arrivée du train royal. Procession vers l'Hôtel-de-Ville.

12, présentation d'adresses à l'hôtel de ville.

12.30 présentation de décorations et de médailles.

1.30 p. m. Lunch à la maison gubernationale.

3 30 p. m. Visite de son Altesse Royale à l'Université de Manitoba.

4.30 p. m. procession jusqu'au train royal, d'où retour à 7 h. chez le lieutenant-gouverneur.

7.30 p. m. Dîner à la maison gubernationale, puis illumination et départ de Leurs Altesses à 10 30 p. m.

De 10.30 a. m., à 1.30 p. m., et de 4.30 à 7.00 p.m., et de 10 p.m. à 11 p m., suspension de toute circulation pour fins commerciales sur les rues Main et Broadway.

C'est du Mal d'Estomac et de Rognons

Dont je souffrais, dit M. Joseph Lambert, lorsque j'ai commencé à prendre les PILULES MORO.

6

L'homme doit avant tout bien digérer les vivres qu'il prend trois fois par jour, pour soutenir et augmenter ses forces.

Un repas mal digéré cause des malaises et des fatigues au lieu d'apporter cette nouvelle force, cette vigueur et ce bien-être que l'homme éprouve après un bon repas, pris avec appétit et avec la conviction qu'il sera bien digéré.

L'homme qui souffre de dyspepsie se lève le matin la langue chargée et la bouche mauvaise, il a mal au cœur, quelquefois il vomit, ses repas goûtent mauvais et digèrent très mal.

Il travaille avec peine toute la journée, il est morose et malheureux, tous les dyspeptiques ont des idées noires.

Tout homme qui a à gagner sa vie au bout de ses bras, a besoin d'un bon estomac, ou bien il ne pourra résister longtemps et sera vite obligé de laisser son travail. Le remède par excellence pour guérir ces troubles et donner de la force aux hommes faibles sont les Pilules Moro.

Lisez plutôt le témoignage de M. Lambert :



M. JOSEPH LAMBERT.

« Lorsque je commençai à prendre les Pilules Moro, j'étais arrêté de travailler depuis trois mois. J'étais employé dans un moulin et l'ouvrage que je faisais était assez dur.

« Je souffrais de cette maladie depuis deux ans ; c'était mon estomac et mes rognons qui me faisaient souffrir. Je continuai cependant à travailler aussi longtemps que je pus, mais à la fin, je fus obligé de laisser mon ouvrage, m'étant impossible de travailler une minute de plus.

« C'est là qu'après avoir consulté un grand nombre de médecins, je me décidai de prendre les Pilules Moro. Elles me firent dès le commencement un grand bien et en aidant mon appétit et ma digestion me guérirent de mes autres troubles. Elles sont le seul remède qui m'ait donné du soulagement. Pour la dyspepsie et pour donner des forces à un homme faible, elles sont certainement la meilleure médecine possible à prendre."

JOSEPH LAMBERT,
Boîte 174. Augusta, Maine.

Les Pilules Moro guérissent aussi, à part la dyspepsie et le mal de rognons, toutes les autres maladies dont les hommes ont si souvent à souffrir, comme le rhumatisme, les douleurs de névralgie, les maux de tête, les humeurs, l'impureté du sang, et dès qu'un homme commence à se sentir faible, il devrait les prendre, afin de ne pas être obligé de laisser son ouvrage, comme l'a fait Monsieur Lambert.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro peuvent être vus à leur bureau, au No. 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les Pilules Moro se vendent 50c. la boîte, ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront envoyées sur réception du prix. Adressez vos lettres comme suit :

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance spéciale du conseil de ville, ce soir.

Les bâtisses de la *Manitoba Dairy Co*, de Saint-Malo, sont brulées hier avant-midi.

—M. H. Bourgouin de Montréal, est en visite chez son fils M. J. H. Bourgoin, de Winnipeg.

—M. Ouellette a acheté la résidence de M. George Joyal sur la rue Notre Dame, en cette ville.

—M. Noe Chevrier, marchand de Winnipeg, accompagné de Mde et de Melle Chevrier, est revenu hier d'un voyage dans la province de Québec.

—Assemblée des Forestiers Catholiques ce soir à la salle du "Bazar"; demain soir, au même endroit, réunion des membres de l'Alliance Nationale.

—AVIS AUX CHASSEURS : pour fusils poudre, cartouches etc., etc., allez chez Guilbault et Cie., coin des avenues Taché et Provencher St. Boniface.

L'Association C.M.B.A., aura une réunion lundi soir à la salle du *Bazar*. M. Joseph Lecomte qui a représenté la Société à une convention aux Etats Unis fera rapport.

—Aux cultivateurs qui désirent se procurer des poches de toutes espèces et à bas prix, allez chez Guilbault et Cie., coin des avenues Taché et Provencher, St. Boniface.

—M. Monty, le peintre décorateur bien connu, est revenu samedi d'un séjour de plusieurs semaines à Saint André de Wapella, où il a décoré la nouvelle église que vient de construire M. Gédéon Cinq Mars.

—Nous prions nos correspondants de se rappeler que la regle de notre journal, comme de tous les autres du reste, est de ne publier aucune communication, à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un nom responsable.

Il est tombé huit pouces de neige hier à Dauphin. L'exposition annuelle de Dauphin a été retardée jusqu'au 15 et 16 octobre à cause de la température peu favorable qui y sévit actuellement.

M. F. W. Thompson, gérant de la Ogilvie Milling Co., est revenu lundi d'un voyage dans l'est. M. Thompson dit que le Manitoba fait le sujet de beaucoup de conversations et d'enquêtes labas. Nous pouvons nous attendre à entrer dans une ère de developpement agricole, industriel et commerciale inconnue jus-qu'ici.

L'Action du clergé au Canada

Mr. Siegfried, homme public important de France, ancien ministre du commerce, a fait récemment un voyage au Canada. M. Siegfried a fait part de ses impressions à la "Quinzaine Coloniale" de Paris. Bien que protestant, il rend cependant ce magnifique témoignage au clergé catholique :

"L'œuvre de défrichement et de culture, dit M. Siegfried, a obtenu un entier succès. Les mesures intelligentes et pratiques du gouvernement ont été activement secondées par le clergé catholique, dont le zèle et l'esprit d'initiative ne sauraient être trop admirés.

"On a vu des prêtres consacrer leur vie à l'œuvre de la colonisation, attirer les travailleurs sur les nouvelles terres, les établir, les protéger. C'est ainsi que Mgr Labelle a mérité de donner son nom à tout un vaste territoire dont il est le vrai colonisateur. Cette brillante tradition du clergé catholique canadien continue, plus que jamais aujourd'hui. Les prêtres restent les vrais chefs, en tout cas, le véritable centre de l'œuvre de colonisation. Ce sont eux qui maintiennent chez les colons les sentiments d'union et de dévouement à la cause française.

"Il ne s'agit pas ici de prosélytisme, de coercition, ni de rien qui en approche. Mais il est bien certain qu'on ne fera rien de sérieux pour civiliser un peuple, si l'on ne met de fortes croyances à la base ; il est bien certain que les missionnaires seront les meilleurs ouvriers, les plus écoutés, les plus aptes à régénérer, à relever, refaire ses mœurs, sa conduite. La nature doublement viciée est dégradée. Certains instincts, certaines passions pourront n'y pas trouver leur compte, certains préjugés également qu'il faudra laisser dans la vieille Europe où du reste, ils ne devraient pas exister."

NAISSANCE

A Winnipeg le 23 courant, la femme de M. J. T. Dumouchel, un garçon.

ACTUALITES

Sir Louis Davis, ministre de la marine, est nommé juge à la cour Suprême.

***

M. Fortier, député de Laval, est nommé juge à la place du juge Gill décédé.

Les communications télégraphiques entre Dawson City, Klondyke et le reste de la Puissance sont ouvertes depuis hier.

Chronique de la Province

STE ROSE DU LAC

M. L'abbé Lecoq fait faire des réparations importantes à notre église. C'est M. J. A. Senécal, de Saint-Boniface qui a la direction de ces travaux. Il a fait ici un voyage la semaine dernière et a installé à l'ouvrage une équipe d'ouvriers expérimentés. On ajoute à l'église un clocher et un portique.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les dernieres pluies ont causé certains dommages ici. Tout le blé n'était pas en meulon quand ces pluies sont survenues et les battages ont été interrompus. Un homme s'est fait prendre le doigt à la machine, il a eu assez de courage pour se le faire couper séance tenante, par un autre batteur.

Toute la paroisse admire la nouvelle résidence de M. le docteur Renaud. C'est une très belle construction : M. J. A. Senécal, le distingué architecte de Saint-Boniface, qui a eu l'entreprise en main, mérite les plus grands compliments. Sa réputation n'est plus à faire.

STE-AGATHE

Tous les cultivateurs et les hommes d'affaires de la paroisse sont heureux de voir que le Canadian Northern Railway s'est rendu à leur désir et a nommé un agent à la gare de Ste-Agathe. Avec la belle récolte que nous avons cette année l'agent aura de quoi s'employer. Ce sera profitable pour nous et aussi pour le Canadian Northern.

Melle A. Gauthier-fille de M. Azaire Gauthier, est en promenade à Boniface chez sa tante Mde M. A. Kéroack.

THIBAUDVILLE

La visite visite mensuelle de M. le curé de Ste-Anne, non seulement nous apporte les consolations des secours religieux mais contribue largement à diriger vers Thibaudville un courant d'immigration.

Des immigrants nous arrivent de toutes directions, et si ce mouvement se continue, bientot les meilleurs lots seront pris et occupés.

Pourquoi ne pas espérer le même développement rapide que celui qui a lieu à LaBroquerie puisque nous avons comme notre paroisse voisine même espace, même terrain et mêmes avantages.

Déjà nous entre-voyons dans un avenir non lointain, briller un joli clocher, couronnant une belle église élevée sur une des pittoresques collines qui avoisinent le superbe lac Bossé, une église rivalisant avec celle de LaBroquerie, laquelle, soit dit en passant sera, par la régularité de ses proportions, l'élégance de sa forme architecturale, la plus belle église de toutes celles des des paroisses de l'Est. C'est un honneur pour l'humble et infatigable curé de St-Joachim et Mr. Damase Dion, l'architecte et le constructeur.

A Propos d'Agriculture

LA SÉLECTION DES SEMENCES

C'est pendant la récolte que le cultivateur doit choisir parmi ses champs de céréales les graines qu'il destine à la reproduction.

L'emploi des semences sélectionées exerce sur les rendements une influence sur laquelle il est presque superflu d'insister.

Un agronome étranger, M. Proost cite, à ce sujet, l'exemple typique suivant. "Le froment "Petit roux", assez communément cultivé en Belgique, ne possédait, au début, que des épis longs de 2½ à 3 pouces. Chaque épi n'était formé que de deux rangées d'épillets contenant chacun deux petits grains, soit 24 à 32 grains très petits par épi. En procédant par sélection pendant plusieurs années, M. Lejeune est parvenu à obtenir des épis de 5 à 6 pouces de longueur, composés de deux rangées d'épillets contenant chacun en moyenne, trois grains très gros, ce qui fait 34 grains par épi bien formé, et équivaut à un produit triple en grains et quadruple en poids.

Brièvement résumés les avantages de la sélection sont :

1o Economie de semences ;

2o Développement plus grand des plantes avant l'hiver :

3o Levée plus régulière des plantes :

4o Utilisation plus grande des avances faites au sol :

5o Quantité moins grande de mauvaises herbes :

6o Qualité supérieure de la récolte :

7o Augmentation de rendement :

8o Conservation des caractères propres aux variétés :

9. Fraudes évitées.

LES FILLES QUI PROFITENT

EXIGENT, DE TEMPS EN TEMPS UN REMEDE TONIQUE

IL TIENDRA LE SANG RICHE, ROUGE ET PUR, RENFORCE LES NERFS ET PRÉVIENT LA CONSOMPTION

Mme Hiram Walker, la femme d'un cultivateur respecté dans le canton de South Pelham, comté Welland, Ontario, dit : "C'est avec grand plaisir que je rends cet hommage aux vertus reconstituantes de la santé des Pilules Roses du Dr Williams. Quand ma fille, Lena, (maintenant âgée de treize ans), commença à prendre votre remède, il y a un peu plus d'un an, elle était dans un très mauvais état de santé. En effet, nous étions sérieusement inquiets au sujet de son retour à la santé. Les premiers symptômes furent une sensation de langueur et de faiblesse qui empirait graduellemet. Elle devint pâle, maigre, n'avait peu ou point d'appétit ; et s'en allait selon les apparences en consomption. Fnalement, le mal se compliqua d'un mal de gorge tenace et elle n'avait qu'avec beaucoup de difficulté. Je lui donnai plusieurs remèdes annoncés, mais ils ne lui firent pas de bien; on la mit alors sous les soins d'un médecin qui déclara que son sang était pauvre et aqueux, et tout son système très épuisé. Vu que le traitement du médecin ne lui faisait aucun bien, je suivis le conseil d'une de mes voisines et commençai à lui donner des Pilules Roses du Dr Williams. Le confiance avec laquelle on me persuada d'essayer ce remède n'était pas mal placée, car je remarquai bientôt une grande amélioration dans la condition de ma fille. L'usage des pilules pendant encore quelques semaines sembla la rétablir complètement, et depuis ce temps elle est joyeuse, pleine de vie, c'est le véritable portrait de la santé parfaite. Je recommanderai toujours les Pilules Roses du Dr Williams à d'autres personnes souffrantes, car je suis certaine qu'elles seront aussi efficaces pour elles qu'elles l'ont été pour ma fille.

Les mères qui ont des filles qui profitent. agiront sagement si elles leur font prendre de temps en temps des Pilules Roses du Dr Williams ; elles leur aideront à se développer convenablement ; elles rendront leur sang riche et pur, et par là éviteront la maladie et la consomption. Les véritables pilules ne sont vendues qu'en boîtes portant le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Aucune autre n'est véritable, quoi qu'en disent les marchands intéressés. Si vous êtes dans le doute, adressez-vous directement à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules seront expédiées franco par la poste à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50.

THE REAL PROPERTY ACT

Application No. 11,123

The Rural Municipality of Taché has applied to bring the land described at the foot hereof under the above Statute; and the District Registrar has, by an order bearing even date herewith, directed notice of the application to be served on you substitutionally in the manner by said order directed, and has appointed forty days from this date, after which time, unless a caveat has been lodged, forbidding the same, the land will be brought under the operation of said Act by issuing a certificate of title to the applicant or to whom he may appoint, and you will therefore be forever estopped and debarred from setting up any claim to or in respect of said land.

Dated at the Land Titles Office, Winnipeg, this 28th day of August, 1901.

LAND REFERRED TO :

In the province of Manitoba and being composed of the South-East quarter and the West half of the North-East quarter of Section nineteen (19) in Township eight (8) and Range five (5) east of the principal Meridian in said province.

To George Rice, Chicago.

(Sgd) W. E. MACARA.

[Seal] District Registrar.

4-9-01 3i

The Canadian Northern Ry Co.

HORAIRE

Prend effet le 10 Déc. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar. jeu. sam....	....	7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun. mer. ven......	11 30	....	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi......	....	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi........	7 15	....	22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend...	16 45	18 00	19 00
Dauphin à Swan River et Erwood, sam.........	....	8 20	21 45
Erwood et Swan River à Dauphin, lun	5 00	....	18 20
Dauphin à Swan River, merc..........	....	8 20	15 20
Swan River à Dauphin, jeud.	....	8 00	15 00
	EST	OUEST	AR.
Winnipeg à Grandview, jeud..........	....	7 30	21 15
Grandview à Winnipeg, vend..........	7 30	....	22
Dauphin à Grandview et retour, mar..........	13 30	9 00	15 45
Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund. et jeud.........	8 20	....	19 00
Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend..........	....	6 00	16 40
Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam...	8 20	12 40	16 40

D. B. HANNA, Surintendant Gén.

FEUILLETON DU MANITOBA

LE ROMAN D'UN JESUITE

Me 41

XIV

Cependant la vision de Mlle Berthier, loin de s'effacer de son esprit, comme celle d'Anne-Marie, lui revenait de plus en plus fréquemment ; il la voyait partout, à chaque instant, il lui semblait entendre le son de sa voix, le bruit de ses pas, le froufrou de sa robe. Pour échapper à cette pensée qui l'inquiétait, il eut recours à la prière, il s'absorba dans un travail opiniâtre, et quoi qu'il fit, le souriant visage de la jeune fille le poursuivait partout et sans cesse. Il la voyait dans ses livres, dans ses dossiers ; que ses yeux fussent ouverts ou fermés, qu'il veillât ou qu'il dormit, elle était toujours là, près de lui, lui souriant.

"Mon Dieu, se disait-il, je suis donc éternellement condamné à voir le bonheur près de moi sans pouvoir le saisir. Simonne, c'est la fortune, c'est une brillante situation, c'est la famille, c'est l'amour saint et béni, c'est tout ce qui me manque pour être heureux sur la terre. Mon Dieu je vous ai promis de ne servir que vous, de me dévouer entièrement à vous... Pourquoi m'avez-vous laissé un coeur, un coeur battant dans ma poitrine d'homme ? Est-ce pour me contraindre à le broyer éternellement de mes propres mains ?— Non, je ne retournerai pas en arrière, je me suis donné à vous, je ne me reprendrai pas. Oh ! que je suis lâche et faible ! La moindre épreuve m'abat, le moindre souffle me renverse... Aidez-moi, mon Dieu ! aidez-moi !"

Cependant, malgré tous ses efforts, il ne pouvait chasser ces pensées qu'il repoussait comme des tentations ; elles lui revenaient sans cesse, elles l'obsédaient, et lui faisaient endurer une véritable torture. Il eut alors recours au moyen qui lui avait toujours réussi, même dans ses plus grandes épreuves, profita du premier moment de liberté pour aller épancher son coeur dans celui du P. d'Aradon.

Il lui raconta tout ce qu'il avait éprouvé à propos de Mlle de Plélan son rêve de quelques jours facilement maîtrisé, puis il lui fit part des confidences de Mlle Moissac, il lui dit les combats qui se livraient dans son âme entre l'affection qu'il éprouvait malgré lui pour Simonne et les promesses qu'il avaites faites à Dieu.

Le père l'écouta avec patience, le questionna sur certains détails dont la connaissance lui était nécessaire pour bien apprécier la question, et finit par lui dire :

—Vous désirez connaître mon avis sur le parti que vous avez à prendre ?

—Oui, mon père.

—Eh bien ! Mariez-vous.

—Moi !

—Certainement, je ne vois pas pourquoi vous n'accepteriez pas le parti qu'on vous présente et qui me semble avantageux à tous les points de vue.

—En ma vocation.

—Mon cher ami, vous supposez résolue une question qui ne l'a jamais été. A la suite d'un séjour que vous avez fait au noviciat de Saint-Acheul, vous avez pensé que Dieu vous avait amené par cette voie... un peu singulière (il est vrai que Dieu a quelquefois des desseins cachés et qu'il peut se servir du mal pour en tirer le bien),— vous avez supposé, dis-je, que Dieu avait permis votre entrée... provisoire dans une de nos maisons pour vous faire connaître sa volonté. Je n'ai pas été éloigné de le croire comme vous. Mais voilà, qu'à deux reprises, des pensées de mariage viennent vous assaillir : la première fois, vous les avez facilement repoussées, et je crois qu'humainement vous avez bien fait; vous avez bien fait, vous vous seriez exposé, je pense, à de graves mécomptes. Aujourd'hui la question se présente sous un tout autre aspect ; le succès est certain si vous le voulez et la lutte violente que vous soutenez prouve la profondeur des sentiments que vous éprouvez.

—Mais, mon père j'ai promis à Dieu...

Ces promesses vous le savez, ne sont pas des engagements qui annulent votre liberté. Vous pouvez servir Dieu dans l'état de mariage, et c'est très bien le servir que d'élever chrétiennement une famille,

—J'ai promis de vous obéir en tout, mon père, je ferai ce que vous m'ordonnerez. Si je dois renoncer au rêve des cinq dernières années, j'y renoncerai. Si vous me dites que Dieu ne veut pas de mon sacrifice, je me soumettrai, quoi qu'il m'en coûte.

—La question posée en ces termes devient plus difficile à résoudre. Si vous désirez vous marier, évidemment vous en avez le droit. Si vous vous sentiez une grande inclination pour cette jeune fille honnêtre et chrétienne, si votre affection pour elle vous faisait regretter vos promesses anciennes, si enfin vous aviez à craindre d'emporter dans le cloître un regret pour les joies et les bonheurs de ce monde, alors je vous dirais sans hésitation : mariez-vous, vous le pouvez et vous le devez. Est-ce votre cas ?

Je ne le crois pas. Les pensées que je vous ai fait connaître me poursuivent me persécutent ; mais elles m'apparaissent plutôt comme une tentation, que comme un attrait réel ; il me semble qu'angagé dans le mariage, je regretterais la vie religieuse, et je crois sentir que, si j'avais une fois rompu tous les liens qui m'attachent au monde, toutes ses joies et ses félicités ne laisseraient aucun vide dans mon coeur.

—Si les choses sont ainsi, attendez, laissez agir Dieu. Priez et quand le moment en sera venu, il vous fera connaître sa volonté. Reprenez votre calme. Quand l'image de cette jeune personne viendra encore se placer devant vous, ne la repoussez pas, regardez-la avec les yeux d'un chrétien, et dites au Seigneur : Mon Dieu, si c'est la compagne que vous m'avez choisie, si votre volonté est que ma vie s'attache à la sienne, je suis prêt à vous obéir. Mais si vous m'appelez à une plus grande et plus sainte vocation, faites que cette vision s'éloigne de moi ; ne permettez pas qu'une créature, si belle et si pure qu'elle soit, règne dans un coeur qui doit n'appartenir qu'à vous. Puis, mon cher enfant, allez à votre travail, à vos obligations, partout où le devoir vous appelle, sans vous détourner, sans regarder ni à droite ni à gauche. N'ayez devant les yeux qu'un seul but : exécuter la volonté de Dieu. Jetez-vous dans les bras de sa Divine Providence, comme un enfant entre les bras de sa mère, et soyez sans aucune inquiétude. Dieu vous conduira où il veut vous avoir.

XV

Charles avait repris sa vie normale, Depuis sa visiite au P. d'Aradon, il avait revu une fois Simonne, il se sentait encore doucement attiré vers elle, mais ce sentiment était sans violence, c'était une affection toute fraternelle, son esprit n'en était plus agité et son coeur restait calme. Il attendait que Dieu lui parlât.

Il était dans cet état quand il reçut une lettre de Naples.

"Mon cher Charles, lui écrivait Marguerite, viens vite à mon secours, je ne sais plus que devenir. Deux affreux malheurs viennent de m'arriver coup sur coup, et à toi seul je puis avoir recours. Anne-Marie est morte, et sa mère, frappée d'apoplexie, est là, inanimée, sans connaissance, perdue...

"Anne-Marie avait voulu aller visiter la grotte d'azur, qui est dans l'île de Capri, à quelques lieues en mer, à l'entrée du golfe de Naples. Mme de Plélan nous avait premis de faire cette excursion à nous deux ; elle s'était procuré une barque solide et bien gréée ; trois matelots choisie parmi les plus braves, et les plus braves et les plus expérimentés avaient été désignés pour nous conduire. Le temps était superbe, la mer splendide, nous avons fait une promenade ravissante. Après avoir visisté cette grotte si singulière et si belle, et contourné l'île, nous revenions ravies vers Naples. Le temps était devenu lourd, un orage était à craindre. Nos matelots, cependant, après avoir consulté l'horizon, nous affirmaient qu'il n'y avait aucun danger. Je voulais qu'ils nous dirigeassent sur Massa, le point de la terre ferme le plus rapproché de Capri ! De là, si le temps se maintenait, nous aurions continué en suivant la côte, et au besoin nous nous serions fait debarquer et nous serions revenues par terre. Nos marins nous objectèrent que le trajet serait beaucoup plus long et par suite plus dangereux, qu'il y avait bien en effet quelques menaces d'orage ; mais que nous serions à Naples bien longtemps avant qu'il n'éclatât. Nous nous en sommes rapportées à leur expérience et ils ont mis le cap sur le môle. Quand nous eûmes fait la moitié de la route, le temps devint tout à fait menaçant. Les marins ne voulurent pas l'avouer, mais je voyais bien qu'ils commençaient à s'inquiéter. Je les priai de se hâter. Ces pauvres gens firent le possible, ils se mirent tous trois aux avirons et ramèrent de toutes leurs forces.

A Suivre

CONTRE LA MIGRAINE

La migraine est causée tout simplement par la faiblesse et la pauvreté du sang, et le plus sûr remède est l'emploi des PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.